

DEMANDE DE PLAN DE GESTION CYNEGETIQUE SANGLIER CAMPAGNE 2024-2025

Fédération Départementale
des Chasseurs de la Sarthe

• DECLARATION DES PRELEVEMENTS
OBLIGATOIRE VIA L'ESPACE ADHERENT

4 Lieu-dit « Les Courtrus »
72210 VOIVRES LES LE MANS
☎ 02.43.82.84.20

A RETOURNER IMPERATIVEMENT A LA FDC 72

TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE POURRA ETRE INSTRUITE



IDENTIFICATION ET STATUT DU DEMANDEUR

Cocher impérativement : Propriétaire Mandataire Détenteur de droit de chasse

En cas de modification du demandeur, joindre les documents suivant :

- Nom du détenteur du droit de chasse lors de la saison précédente ;
- Le justificatif du droit de chasse par le propriétaire ;

Nom Prénom		Téléphone	
Adresse complète		Portable	
CP Commune		E-mail	

NOUVEAU DEMANDEUR

Fournir les documents suivants (selon les modèles ci-joints) :

- Extrait de la matrice cadastrale indiquant le nom du propriétaire ou de l'usufruitier,
- Cession du droit de chasse délivrée par le propriétaire,

- Un plan précis au 1/25 000^e (*Carte IGN*) de votre territoire de chasse (*Bois et plaine*)

Lieux-dits	Superficie en hectares			
	Commune (s)	Bois	Plaine	Totale
TOTAL :				

PLAN DE GESTION CYNEGETIQUE SANGLIER

Campagne précédente	

Vous recevrez par courrier, une fois votre demande acceptée, votre identifiant & mot de passe PLAN DE GESTION SANGLIER (nécessaire pour la connexion à l'espace adhérent) ainsi que votre facture de Contribution Territoriale.

Date : ___ / ___ / 20___ SIGNATURE :